

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 15 août 2017 à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 45 faite par Vice commodore M. André Bilodeau

2. Appels des dirigeants : par Consuelo Marti

Commodore	Poste vacant
Vice commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	Poste vacant
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

André Caron	Pierre Fleurant
André Gagné	Roch Francoeur
Pierre Fleurant	Daniel Massicotte
	Jacques Thériault

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par l'adjointe Consuelo Marti

1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 11 juillet 2017;
 5. Lecture de la correspondance;
 6. Rapport du comité ad hoc 150^e;
 7. Rapport des officiers;
-

8. Affaires nouvelles;
 - 8.1 École de Voile
 - 8.2 Rapport d'analyse informatique et recommandations de PC Vaccin
9. Période de questions ou commentaires;
10. Prochaine réunion
11. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

- 8.3 Grille tarifaire 2018 (locataires et visiteurs)
- 8.4 Défibrillateur
- 8.5 Livre d'Or 150e
- 8.6 Scouts Nautiques
- 8.7 Fanions géants

Proposé par : M. Bryan Petterson
Appuyé par : M. Martin Beauchesne
Adopté tel que modifié

4. Corrections et adoption du p.-v. du 11 juillet 2017 :

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

5. Lecture de la correspondance :

Lettre d'une personne intéressée à travailler au Club et pas de C.V. avec cette lettre.

6. Rapport du comité ad hoc 150^e :

M. André Bilodeau président du comité informe que la bannière géante devrait être installée cette semaine et à cause de circonstances incontrôlables, nous n'avons pu obtenir avant. David Gauthier va s'en occuper

Il est allé au bureau du Député Fédéral porter l'invitation pour le 150^e pour demander 2 drapeaux du Canada et il en fut de même pour Mme Catherine Fournier pour l'invitation et pour avoir 2 drapeaux du Québec.

Il y a eu quelques rencontres avec l'Orchestre Symphonique et la présidente en vue de déterminer le programme du concert du dimanche 27.

Une centaine de courriels d'invitations furent expédiées pour les festivités.

M. Daniel Massicotte félicite M. Bilodeau pour l'organisation de l'événement.

7. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien M. Bryan Petterson : *Rapport verbal*

M. Petterson souligne qu'il n'a pas eu de nouvelles de la réquisition concernant la permanence de l'eau pour l'hiver prochain au Club.

Il est prévu de déménager le mat à drapeaux sur la pointe de la baie Est, le tout assurera une plus grande visibilité du Club à partir du fleuve. De plus, une haie de cèdre s devra être plantée afin de cacher les containers à l'entrée.

M. Bilodeau ajoute qu'un projet de décoration avec des fanions de divers clubs pour l'intérieur du Club est prévu.

Ceci termine le rapport.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications M. Martin Beauchesne

M. Beauchesne informe qu'une dizaine de voiliers du Club se sont inscrits pour la Régate Jacques-Godin. De plus, des bateaux moteurs du Club vont participer pour assurer le déroulement de la Régate.

Il va s'occuper aussi de la construction du parquet de danse pour le chapiteau, la dimension prévue pour ce parquet est de 20X40 et pourra servir par la suite lors de d'autres activités. Il ajoute qu'en ce qui a trait au repas lors des festivités tout va bon train et il réitère le menu qui sera servi pour l'occasion.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Maître de port M. Benoit Goyer *Rapport verbal*

M. Goyer explique que la réparation des quais se poursuit et le changement de chaînes aussi. Il souligne le fait que le brise-lames est encore à réparer et que ce sont des joints en aluminium qui sont cassés.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

Secrétaire Poste vacant

Trésorier M. Julien de Tilly

L'encaisse: 110 000 00 \$
Le placement : 132 000.00 \$
Fond de contingence : 4 000.00 \$

M. de Tilly informe que le permis d'alcool de la Régie est arrivé et sera affiché sur le babillard. En ce qui a trait au droit de tirage cette partie fut refusée car le Club ne se classait pas dans les critères.

Il indique qu'il a fait le rapport des taxes au gouvernement.

M. de Tilly souligne que cette année récupérer les comptes en souffrances s'avère très laborieux.

Il ajoute que Prestige Nautique avait fait un premier chèque et que le second n'est jamais venu.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

Vice commodore M. André Bilodeau *Pas de rapport*

M. André Bilodeau demande aux gens d'être l'indulgent puisqu'il va tenter du mieux assumer le poste de Commodore temporairement et surtout lors des réunions et dans la supervision globale du Club.

Proposé par : M. André Bilodeau
Appuyé par : M. Julien de Tilly
Adopté à l'unanimité

8. Affaires nouvelles :

8.1 École de Voile

M. André Gagné explique que dans l'ensemble tout a été bien et que la saison continue. L'un des moniteurs Alexandre fut présent dernièrement pour trois adultes désirant passer le brevet de CAN I. Il y a aussi des sorties le week-end.

Il fait la demande aussi pour que le coffre de rangement de l'école puisse être mis dans un coin de l'atelier pour l'hiver.

Selon M. Gagné pour une première année de l'École de Voile l'expérience s'est avérée très positive.

8.2 Rapport d'analyse informatique et recommandations de PC Vaccin.

M. André Bilodeau explique que vu l'urgence, un expert en réseau fut embauché pour venir inspecter nos installations et nous faire des recommandations pour que ça fonctionne. La firme nous a fait quelques petites modifications et a produit un rapport d'une quinzaine de pages à la suite des vérifications.

M. Jean Létourneau qui a suivi Éric Boudreau lors son inspection explique ceci :

Que selon M. Boudreau l'expert en réseaux, nous avons actuellement de très vieilles composantes pour du 10 méga bytes et nous devrions posséder des équipements qui sont en mesure de traiter du 100 méga bytes.

Tout le système fut débranché totalement et M. Boudreau a installé un router lui appartenant et cela ne se branchait pas à Bell et ça fonctionnait pas. De plus, Bell venait d'installer un nouveau modem et il s'est avéré qu'il était déjà défectueux le lendemain. Un modem de type commercial fut installé par le technicien de Bell.

Constat...actuellement n'importe qui sur le terrain peut se connecter à notre réseau Internet. Une *switch* intelligente sera installée et ce afin de protéger notre connexion et sera divisée en 2 section sécuritaire pour l'interne et l'autre ouverte à nos utilisateurs

Au niveau de la barrière d'entrée nous n'avons pas de backup, le problème est que le logiciel fonctionne avec Windows XP sur vieil ordi. Advenant le cas où cette machine rend l'âme, nous pourrions utiliser un ordi récent avec nouvelle version Windows avec le logiciel actuel pour la barrière. Il appert qu'un nouveau logiciel serait trop dispendieux.

8.3 Grille tarifaire 2017 locataires

M. de Tilly informe que suite à une discussion avec le Maître de port M. Benoit Goyer la grille locataires et visiteurs sera reconduite comme présentée lors de la dernière réunion du Comité.

8.4 Défibrillateur

M. Roch Francoeur ambulancier recommande l'achat d'un défibrillateur pour le Club et la pertinence de posséder un tel appareil. Il suggère même d'acheter le modèle utilisé par PARAMEDIC et qui peut être mis à niveau éventuellement.

Le coût de cet appareil pouvant sauver des vies est de 1 280.00 \$ + taxes.

Résolution 2017-08-15 no.10

Il est proposé de faire l'achat d'un défibrillateur électrique au coût de 1 280.00 \$ plus taxes pour le Club nautique.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

8.5 Livre d'Or du 150e

M. André Bilodeau informe qu'un livre de signatures fut acheté pour le 150^e et qu'il verra à aller en imprimerie pour faire graver couleur or la couverture en cuir noir.

8.6 Scouts Nautiques

Les Scouts Nautiques viendront ratisser la partie centrale du terrain. L'hiver dernier ils sont aussi venus bénévolement faire l'entretien du chalet.

8.7 Fanions géants

M. André Bilodeau informe qu'il a pu retracer la compagnie qui avait fait nos grands fanions et petits soit Flag Tech de Ville Saint-Laurent et a reçu une soumission et le coût est de 78.00 \$ chacun pour une commande d'une douzaine.

Attendu que nous n'avons plus de grands fanions à l'effigie du Club, une commande sera faite à cet effet.

Résolution 2017-08-15 no.11

Il est proposé d'acheter 12 grands fanions de 3 X 6 à l'effigie du Club

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions et commentaires

Consuelo Marti demande quand sera donné le cours de VHF et nous avons reçu des inscriptions qui furent transmises à Sarah-Jeanne dans son courriel gérante.

M. de Tilly informe qu'avant son départ pour les vacances, une vingtaine de personnes étaient inscrites.

M. Roch Francoeur demande quand le Commodore sera remplacé.

M. André Gagné souligne qu'il faut un suivi pour les Pilotes du Saint-Laurent. M. Bryan Petterson émet des réserves à ce sujet et M. Gagné explique que nous avons avantage à accueillir les pilotes et qu'il n'y aura que 7 voitures maximum par semaine ici au Club soit dans un espace de stationnements réservé. Il se dit encore disponible pour quelques semaines avec une personne ou deux du Comité pour en discuter.

M. Gagné veut connaître la position du Comité au sujet du départ de Sarah-Jeanne puisque toutes sortes de ragots circulent sur le terrain. Il cite en exemple ce qu'il a entendu ...qu'elle serait partie car elle subissait du harcèlement au Club.

M. Martin Beauchesne dit qu'elle était *écoeurée* de se faire taper sur la tête et a fini par trouver un autre travail.

M. Bryan Petterson dit qu'il lui a téléphoné 2 semaines avant le départ et qu'il lui a dit qu'il fallait qu'elle termine la saison et t'es bonne bla bla bla et elle est partie quand même.

M. André Bilodeau dit qu'il est difficile de savoir le fond de l'histoire, il a rencontré Sara au moment où elle a remis sa lettre de démission il n'est pas fait mention de son harcèlement.

M. Martin Beauchesne souligne le fait que Sarah n'a pas voulu faire de lettre de plainte pour ne pas faire du trouble.

M. André Bilodeau dit que lorsqu'il a rencontré Sarah au moment où elle a remis, elle n'a rien dit de tel. Elle lui a fait part qu'elle avait un nouveau travail quelques jours par semaine et s'offrait pour revenir au besoin. M. Bilodeau dit que selon ses principes lorsque quelqu'un démissionne, il n'est pas question de revenir travailler au Club dans de telles conditions.

M. Daniel Massicotte demande si un dépliant fut prévu pour le 150^e. Que ce serait une belle occasion de se faire connaître et ainsi faire part de nos besoins. Il y a un plan de développement pour le futur de la ville.

M. Martin Beauchesne lui demande qu'est-ce qu'on peut faire d'autre...

M. Roch Francoeur soulève le fait que ce n'est pas le moment de faire un plan et projets détaillés pour remettre aux gens lors des festivités.

M. André Bilodeau explique qu'un tapage médiatique partira vers les médias radiophoniques et l'hebdo Courrier du Sud.

Une suggestion est faite de faire un petit *flyer* ou dépliant pour se faire connaître ou soit un vidéo de promotion. M Bilodeau lui a répondu qu'il n'avait pas le temps et que si lui avait le temps, il était le bienvenu.

Consuelo Marti suggère qu'on pourrait avoir des photos à projeter via ordinateur dans la tente à partir d'une clé usb.

10. Prochaine réunion ;

La réunion est déterminée le mardi 12 septembre 2017 à 19 h 30.

11. Levée de la réunion.

Faite par le Vice commodore M. Bilodeau à 21 h 45

André Bilodeau, Vice commodore
& Commodore par intérim

Poste vacant, Secrétaire
Julien de Tilly, Trésorier